



Le groupe d'études « Vigne, vin et œnologie »

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
139, rue de Bercy
75012 Paris

En copie de ce courrier : Monsieur Jean Castex, Premier ministre, et Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes entreprises

Paris, le 4 février 2022

Monsieur le Ministre,

Vous avez annoncé en date du 5 janvier 2022 la révision des termes de remboursement du prêt garanti par l'Etat (PGE) pour les petites entreprises en grande difficulté. Nous saluons le délai supplémentaire de six mois que vous avez donné pour le début du remboursement à fin 2022 ainsi que l'étalement du remboursement jusqu'à dix ans, au lieu de six ans auparavant, par le médiateur.

Pour autant, le groupe d'études « vigne, vin et œnologie » de l'Assemblée nationale attire votre attention pleine et entière sur la nécessité d'automatiser ces modalités pour les agriculteurs. Les banques doivent en effet pouvoir rendre ces annonces du 5 janvier 2022 automatiques pour un agriculteur sous trois conditions : que l'agriculteur ait souscrit à un PGE, qu'il l'ait consommé et qu'il ait eu une perte de plus de 30% des récoltes suite aux intempéries durant l'année 2021.

L'agriculteur doit pouvoir être sûr de pouvoir bénéficier de ce délai supplémentaire de six mois et de ce nouvel amortissement sur dix ans. Or, à ce stade, vis-à-vis des banques, rien n'est moins sûr et de nombreux vigneron et arboriculteurs nous interpellent à ce sujet dans nos territoires. Nous attirons votre vigilance sur ce point et nous vous demandons la mise en place de ces trois conditions pour les agriculteurs auquel cas ces annonces, bien qu'elles répondent aux attentes du terrain, ne pourront pas ou très partiellement être suivies d'effet.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, pour l'attention que vous porterez à ce dossier.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre sincère considération.

Marie-Christine Verdier-Jouclas, députée du Tarn et co-présidente du Groupe d'études « Vigne, vin et œnologie »

Florent Boudié, député de Gironde et vice-président

Eric Girardin, député de la Marne et vice-président

Didier Paris, député de Côte-d'Or et vice-président

Mireille Robert, députée de l'Aude et vice-présidente

Sophie Mette, députée de Gironde et vice-présidente

Fabienne Colboc, députée d'Indre-et-Loire et secrétaire

François Cormier-Bouligeon, député du Cher et secrétaire

Olivier Damaisin, député de Lot-et-Garonne et secrétaire

Jean-Philippe Ardouin, député de Charente-Maritime

Danielle Brulebois, députée du Jura
Jean-René Cazeneuve, député du Gers
Anthony Cellier, député du Gard
Michèle Cruzet, députée de l'Yonne
Michel Delpon, député de la Dordogne
Nicolas Démoulin, député de l'Hérault
Christelle Dubos, députée de Gironde
Françoise Dumas, députée du Gard
Stella Dupont, députée de Maine-et-Loire
Jean-Francois Eliaou, député de l'Hérault
Laurence Gayte, députée des Pyrénées-Orientales
Raphaël Gérard, député de Charente-Maritime
Valérie Gomez-Bassac, députée du Var
Véronique Hammerer, députée de Gironde
Danièle Héryn, députée de l'Aude
Jacques Krabal, député de l'Aisne
Sereine Mauborgne, députée du Var
Sandra Marsaud, députée de Charente
Stéphane Mazars, député de l'Aveyron
Ludovic Mendes, député de la Moselle
Patricia Mirallès, députée de l'Hérault
Adrien Morenas, député du Vaucluse
Alain Perea, député de l'Aude
Remy Rebeyrotte, député de Saône-et-Loire
Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie
Laetitia Saint-Paul, députée de Maine-et-Loire
Jean Terlier, député du Tarn
Huguette Tiegna, députée du Lot